

Réponse de la direction à l'Évaluation sommative du Programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE)

CONTEXTE

Le Programme des réseaux de centres d'excellence (RCE) a été créé en 1989 et vise à mobiliser les chercheurs de talent des secteurs postsecondaire, public et privé du Canada en vue du développement de l'économie nationale et de l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens.

L'examen de la pertinence et de l'efficacité du Programme des RCE a été réalisé en juin 2013, conformément aux exigences relatives à la portée des évaluations énoncées dans la *Politique sur l'évaluation* du Conseil du Trésor et aux exigences du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'examen visait la période quinquennale suivant la dernière évaluation sommative, à savoir de l'exercice 2007-2008 à la fin de l'exercice 2011-2012. La période visée par l'actuelle évaluation sommative commence en 2008-2009 et se termine en 2012-2013; l'évaluation est basée sur l'examen de la pertinence et de l'efficacité du Programme des RCE réalisé en 2013.

La présente évaluation sommative du Programme des RCE a été entreprise dans un double but : répondre aux besoins d'information de la direction du programme et du personnel qui en assure l'exécution (c.-à-d. le Secrétariat des RCE), et respecter la Politique sur l'évaluation (2009) du Conseil du Trésor et la Loi sur la gestion des finances publiques en ce qui concerne la portée de l'évaluation. Les réseaux financés en vertu de l'initiative de Mobilisation des connaissances des Réseaux de centres d'excellence (MC-RCE) n'ont pas été inclus dans cet examen étant donné que le cycle de financement de cette initiative en est encore à ses débuts (le premier concours a été tenu en 2011) et que l'initiative pilote, appelée à l'origine Nouvelles initiatives des RCE, a été évaluée en 2009. L'évaluation du Programme des RCE a été réalisée conjointement avec celle du Programme des RCE-E pour permettre la comparaison entre les deux programmes. Voici les treize RCE visés par cette évaluation :

- GÉOmatics pour des interventions et des décisions éclairées – GEOIDE (45,4 millions de dollars);
- Consortium photonique de l'industrie canadienne – CPIC (auparavant l'Institut canadien pour les innovations en photonique (ICIP) – (52,8 millions de dollars);
- Réseau canadien de l'arthrite – RCA (55 millions de dollars);
- Mprime Inc. (autrefois appelé Mitacs) – (64,5 millions de dollars);
- Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires – RCCACV (77,7 millions de dollars);
- Réseau canadien de l'eau – RCE (61 millions de dollars);
- Réseau de cellules souches – RCS (82,8 millions de dollars);
- Réseau de centres d'excellence AUTO21 (81,1 millions de dollars);
- ArcticNet 2003-2018 (113,2 millions de dollars);
- Réseau des allergies, des gènes et de l'environnement – AllerGen (74,4 millions de dollars);
- NeuroDevNet (19,6 millions de dollars);
- Carbon Management Canada – CMC (20,8 millions de dollars);
- Graphisme, animation et nouveaux médias – GRAND (23,3 millions de dollars).

RÉPONSE DE LA DIRECTION DES RCE

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

La direction des RCE est d'accord avec les conclusions et les recommandations du présent rapport. Cet examen était fondé sur de multiples sources d'information, telles que des documents, des entrevues, des études de cas sur sept RCE financés, des données administratives, des enquêtes sur les RCE et sur des réseaux comparables (RCE-E, réseaux appuyés par une SRS et des réseaux des IRSC et du CRSH).

La direction des RCE est d'accord avec la conclusion générale voulant que le programme est pertinent, qu'il a un bon rendement par rapport à ses objectifs, qu'il est exécuté efficacement et que le modèle devrait être maintenu, mais en apportant certaines améliorations au système de surveillance du rendement et de production de rapports et en échangeant les pratiques exemplaires pour la négociation des ententes de PI et l'application des connaissances.

La direction des RCE adhère par conséquent à la conclusion prépondérante indiquant que le programme est pertinent et confère une valeur ajoutée. Des réponses détaillées à chaque recommandation de même que le plan d'action figurent dans le tableau présenté ci-après.

RECOMMANDATION 1

Le Programme des RCE est pertinent et il atteint ses objectifs. Le gouvernement fédéral devrait par conséquent envisager le maintien de son financement. Le Programme des RCE répond à un besoin continu au moyen d'une approche en réseau qui a montré de nombreux avantages, et il répond à une forte demande.

RÉPONSE DE LA DIRECTION : D'ACCORD

La direction est d'accord avec cette recommandation. Le Programme des RCE atteint ses objectifs et appuie précisément la stratégie du gouvernement du Canada en matière de science, de technologie et d'innovation.

MESURE PROPOSÉE

Le Secrétariat des RCE continuera de surveiller la progression vers l'atteinte de tous les résultats ultimes du programme. Le Comité de direction des RCE devrait lancer le prochain concours des RCE au printemps 2017, et le financement devrait commencer en mars 2019.

RECOMMANDATION 2

Il y a lieu de continuer à surveiller l'incidence du récent changement (en 2009) qui a fait passer le cycle de financement du programme de sept à cinq ans. Bien que les points de vue soient partagés à ce sujet, on manque encore de données pour évaluer l'impact et recommander des changements à l'actuel cycle de financement de cinq ans.

RÉPONSE DE LA DIRECTION : D'ACCORD

La Direction est d'accord avec cette recommandation.

MESURE PROPOSÉE

Le Secrétariat des RCE continuera de surveiller l'incidence du changement (cycle quinquennal

au lieu de cycle septennal) à l'aide de rapports et d'évaluations sommatives cycliques.

RECOMMANDATION 3

Le partage des pratiques exemplaires entre les réseaux est recommandé dans deux domaines : la gestion de la propriété intellectuelle (PI), le transfert et l'exploitation des connaissances et des technologies (TECT). Les niveaux de satisfaction sont moins élevés à l'égard de la gestion de la PI et comme celle-ci a été qualifiée de secteur difficile pour les réseaux, le partage des pratiques exemplaires permettrait de mieux l'appuyer. Il faudrait également élaborer des pratiques exemplaires des RCE en ce qui a trait au TECT, y compris des outils et des ressources, et les partager à plus grande échelle entre les réseaux pour intégrer et maximiser l'application des résultats de leur recherche afin de répondre aux besoins des partenaires. L'application des connaissances est un point fort pour de nombreux réseaux, et plusieurs d'entre eux se sont dotés d'outils et de ressources pour faciliter la mobilisation des résultats de la recherche qui pourraient être partagés et adoptés par d'autres réseaux.

RÉPONSE DE LA DIRECTION : D'ACCORD

La direction est d'accord avec la recommandation visant à échanger des pratiques exemplaires sur la négociation d'ententes de PI et des outils et des ressources de TECT. Le Secrétariat des RCE a déjà pris des mesures pour communiquer les pratiques exemplaires liées aux ententes de PI et élaborer une stratégie de mobilisation des connaissances. Lors des Ateliers annuels des RCE sur les pratiques exemplaires de 2015, un atelier a porté expressément sur le partage des pratiques exemplaires pour la gestion des ententes et de la propriété intellectuelle des réseaux. L'atelier a donné une bonne idée des défis inhérents à la gestion de la propriété intellectuelle dans le contexte d'un réseau et a fourni de l'information sur les mesures d'atténuation fructueuses et non fructueuses. Un autre atelier a été présenté par un groupe de spécialistes sur les outils de mobilisation des connaissances, leur utilisation et la façon dont ils s'intègrent à la stratégie globale de mobilisation des connaissances. Des études de cas ont également été présentées par deux RCE. Tous les outils présentés dans le cadre des Ateliers annuels des RCE sur les pratiques exemplaires de 2015 ont été affichés dans le site Web des RCE et diffusés par les médias sociaux et par l'intermédiaire du bulletin des RCE à l'intention de tous les clients du Secrétariat des RCE.

MESURES PROPOSÉES

1. Le Secrétariat des RCE examinera et, au besoin, mettra à jour le *Manuel de référence : Pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'activités* afin de donner des instructions supplémentaires concernant la négociation d'ententes sur la propriété intellectuelle, les outils et les ressources de TECT.
2. Au cours des Ateliers annuels sur les pratiques exemplaires qui se dérouleront en 2016, on présentera, s'il y a une demande, un autre atelier sur le partage des pratiques exemplaires pour la négociation des ententes de propriété intellectuelle ainsi que dans le domaine du TECT.

RECOMMANDATION 4

Il faudrait examiner les exigences en matière de rapports en mettant particulièrement l'accent sur la tenue de dossiers concernant la participation des chercheurs, des partenaires et du PHQ au Programme des RCE, afin d'améliorer l'exactitude et l'uniformité entre les réseaux. L'évaluation de l'approche en réseau s'appuie, en partie, sur la façon et la mesure dans laquelle les chercheurs et les partenaires sont mobilisés par les réseaux. C'est pourquoi les données requises doivent être recueillies avec plus de fiabilité et d'exactitude, tout en n'imposant pas un trop lourd fardeau en matière de rapports. Une phase de validation des données auprès des réseaux aurait d'ailleurs été utile, car la conduite du sondage auprès des chercheurs et des partenaires a été entravée par les listes périmées de participants au programme. Il

conviendrait de recueillir de meilleures données sur l'emploi de PHQ après l'achèvement des projets pour montrer le rôle des RCE à l'appui du pilier « Humain » du gouvernement fédéral¹ du gouvernement fédéral. Il faudra trouver un équilibre entre toute modification aux exigences en matière de rapports et la nécessité de limiter le fardeau le plus possible, puisque tant les partenaires que les chercheurs ont fait état de niveaux de satisfaction moindres.

RÉPONSE DE LA DIRECTION : D'ACCORD

La direction est d'accord avec cette recommandation. Le Secrétariat des RCE est en train de réaliser la planification stratégique du Programme des RCE. Quand ce sera fait, elle entreprendra un examen des rapports annuels.

MESURE PROPOSÉE

Après la réalisation de la planification stratégique, un groupe de travail formé de représentants du Secrétariat des RCE et de la communauté des RCE sera créé pour examiner et mettre à jour la stratégie de mesure du rendement et les modèles de rapport annuel utilisés pour le Programme des RCE. Ce groupe de travail aura notamment pour mandat de clarifier les attentes en matière de rapports et d'examiner des mécanismes pour collecter des données sur l'emploi du PHQ après l'achèvement des projets. La direction des RCE demandera au Secrétariat des RCE de collaborer avec les centres administratifs des réseaux pour accroître en permanence l'exactitude de toutes les données collectées.

Personnes-ressources : Pour plus de renseignements sur la réponse de la direction du programme, veuillez communiquer avec Stéphanie Michaud, directrice adjointe, Programme des RCE. Pour plus de renseignements sur l'évaluation, veuillez communiquer avec Susan Morris, directrice de la Division de l'évaluation au CRSNG.

¹ Gouvernement du Canada, *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation*, Ottawa, Industrie Canada, 2014.

Réponse de la direction du Programme des RCE (sommaire)

Recommandations	D'accord/En désaccord	Mesures proposées	Responsable	Calendrier
<p>Recommandation 1</p> <p>Le Programme des RCE est pertinent et il atteint ses objectifs. Le gouvernement fédéral devrait par conséquent envisager le maintien de son financement.</p>	D'accord	Le Secrétariat des RCE continuera de surveiller la progression vers l'atteinte de tous les résultats ultimes du programme. Le Comité de direction des RCE devrait lancer le prochain concours des RCE au printemps 2017, et le financement devrait commencer en mars 2019.	Secrétariat des RCE	Automne 2017
<p>Recommandation 2</p> <p>Il y a lieu de continuer à surveiller l'impact du récent changement (en 2009) qui a remanié le cycle de financement du programme de sept à cinq ans.</p>	D'accord	Le Secrétariat des RCE continuera de surveiller l'incidence du changement (cycle quinquennal au lieu de cycle septennal) à l'aide de rapports et d'évaluations sommatives cycliques.	Secrétariat des RCE	En cours
<p>Recommandation 3</p> <p>Le partage des pratiques exemplaires entre les réseaux est recommandé dans deux domaines : la gestion de la propriété intellectuelle (PI), le transfert et l'exploitation des connaissances et des technologies (TECT).</p>	D'accord	Le Secrétariat des RCE examinera et, au besoin, mettra à jour le <i>Manuel de référence : Pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'activités</i> afin de donner des instructions supplémentaires concernant la négociation d'ententes sur la propriété intellectuelle, les outils et les ressources de TECT. Au cours des Ateliers annuels sur les pratiques exemplaires qui se dérouleront en 2016, on présentera, s'il y a une demande, un autre atelier sur le partage des pratiques exemplaires pour la négociation des ententes de	Secrétariat des RCE	Été 2016

<p>Recommandation 4</p> <p>Il faudrait examiner les exigences en matière de rapports en mettant particulièrement l'accent sur la tenue de dossiers concernant la participation des chercheurs, des partenaires et du PHQ au Programme des RCE, afin d'améliorer l'exactitude et l'uniformité entre les réseaux.</p>	D'accord	Après la réalisation de la planification stratégique, un groupe de travail formé de représentants du Secrétariat des RCE et de la communauté des RCE sera créé pour examiner et mettre à jour la stratégie de mesure du rendement et les modèles de rapport annuel utilisés pour le Programme des RCE. Ce groupe de travail aura notamment pour mandat de clarifier les attentes en matière de rapports et d'examiner des mécanismes pour collecter des données sur l'emploi du PHQ après l'achèvement des projets. La direction des RCE demandera au Secrétariat des RCE de collaborer avec les centres administratifs des réseaux pour accroître en permanence l'exactitude de toutes les données collectées.	Secrétariat des RCE	Automne 2018
--	----------	---	---------------------	--------------